



Syndicat UNSA Territoriaux Ville de Marseille

Déclaration sur dossier CST du 17 Juin 2026

DOSSIER 2 - CYCLE DE TRAVAIL

Comme nous vous l'avons indiqué à plusieurs reprises, l'UNSA demeure réservée sur la multiplication des cycles spécifiques au sein de notre collectivité.

Nous regrettons par ailleurs que l'administration reste à ce jour arc-boutée sur sa lecture des dispositions relatives aux cycles variables.

Pourtant, les textes permettent plusieurs modalités d'organisation du temps de travail et nous continuons à considérer que des ajustements pourraient être envisagés afin d'apporter davantage de souplesse aux agents tout en préservant les nécessités de service.

C'est d'ailleurs le sens des échanges que nous avons récemment eut avec la DRH et pour lesquels nous sommes toujours dans l'attente d'une réunion de travail.

Nous continuons donc à penser qu'une réflexion plus globale doit être engagée sur l'organisation du temps de travail afin d'éviter une complexification croissante des règles applicables selon les services.

De plus pour chaque dossier à venir qui concerneront des modifications de cycles de travail, l'UNSA souhaiterait qu'apparaisse dans le rapport l'adhésion ou pas des agents au nouveau cycle proposé de manière systématique.

Toutefois, nous interviendrons sur chacun des cycles proposés aujourd'hui.

Château de la Buzine

L'ensemble des agents est favorable à la mise en place de ces nouveaux cycles.

Cependant les agents d'accueil sont toujours dans l'attente de la régularisation des dimanches travaillés de 2025 et pour l'un d'entre eux , de quelques dimanches de 2024 .

Direction de l'Éducation

Ce cycle est accepté favorablement dans l'ensemble.

Les agents ne pouvant pas déjeuner sur place, nous sollicitons l'attribution des Titres-restaurant pour ces personnels.

Service Maintenance de la Restauration Scolaire

Ce cycle à 39 heures semble répondre à la fois aux contraintes spécifiques des interventions réalisées dans les offices de restauration scolaire avec une prise de poste qui reste qu'en même très matinale, et aux personnels concernés.

Donc pas d'objection pour l'UNSA

Service Transport Marchandises Sécurisation Événementiel

Nous comprenons la volonté d'harmoniser les horaires des chefs d'équipe avec ceux des chauffeurs afin de faciliter le fonctionnement du service.

Toutefois, nous attirons l'attention de l'administration sur l'impact que peut avoir l'alternance hebdomadaire entre une prise de poste à 6h00 et une fin de service à 19h30 la semaine suivante. Ce rythme modifie fortement les habitudes de vie des agents concernés.

Nous souhaiterions savoir si une évaluation de ce dispositif est prévue après sa mise en œuvre et si les agents ont été consultés sur cette organisation.

Service Gestion des Équipements Locaux – Mairies des 6e et 8e arrondissements

Nous prenons acte des contraintes particulières exposées dans le rapport, notamment l'ouverture dominicale des parcs, les amplitudes saisonnières ainsi que les besoins liés à l'organisation des mariages au parc Bagatelle.

Toutefois, nous constatons que certains cycles conduisent à des semaines pouvant atteindre 41 heures ainsi qu'à des prises de poste dès 5h30 et des fins de service jusqu'à 22h00 selon les périodes.

Même si ces amplitudes sont compensées dans le cadre du cycle global, nous souhaiterions que ce cycle proposé fasse l'objet d'un suivi afin de s'assurer que les agents ne se retrouvent pas épuisés en particulier durant la période estivale.

Service État Civil – Mairies des 11e et 12e arrondissements

Cette modification vise à améliorer l'accueil du public sur la pause méridienne tout en conservant les horaires d'ouverture du service. Dans la mesure où le rapport indique que l'équipe est favorable à cette évolution et que celle-ci ne modifie pas fondamentalement l'équilibre du cycle existant, nous n'émettons pas de remarque particulière sur ce dossier.

Merci de vos réponses.